

Cœur d'Ostrevent **MAGAZINE**

AOÛT 2023 | N° 69



DÉCOUVREZ NOTRE
NOUVEAU SITE WEB
coeurdostrevent.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RELANCE DU FRET FERROVIAIRE

Un projet d'échangeur autoroutier pour l'avenir de la Zone d'Activités de la Renaissance à Somain

> REPORTAGE P.5

REPORTAGE **PAGE 04**
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
**BILS DEROO
CHOISIT CŒUR
D'OSTREVENT**

REPORTAGE **PAGE 10**
TOURISME-ENVIRONNEMENT
**QUOI DE NEUF
SUR LA BASE
SPORTS NATURE
DES ARGALÈS ?**

ACTUALITÉS **PAGE 13**
ERBM
**LA FIN DES PASSOIRES
THERMIQUES SUR
LE TERRITOIRE**

**Cœur
d'Ostrevent**

ÉDITO

Chers lecteurs,

L'année 2023 a été le témoin de l'émergence de projets ambitieux, démontrant le succès et le développement de notre territoire.

Des projets économiques au fort potentiel ont été développés tel que l'implantation future du groupe Bills Deroo dans la zone de la Renaissance et l'ouverture d'un Burger King à Masny. Le sport est aussi une force du territoire avec le projet d'implantation d'une piscine communautaire à Aniche, l'achèvement des travaux de la piscine d'Hornaing, le Challenge Run'Ostrevent 2023 et le Trail des Argales, un événement sportif inédit qui marquera la fin de la saison estivale le 26 août prochain !

Notre territoire c'est aussi un patrimoine minier et naturel exceptionnel, mis en avant notamment par le développement de la Base Sports Nature des Argales, gérée désormais par Cœur d'Ostrevent. 2023 apporte son lot de nouveautés avec l'arrivée du point d'information touristique de Cœur d'Ostrevent tourisme juste en face de la plage.

Sans oublier, l'instauration du Permis de louer et de diviser, les multiples temps forts sur l'emploi et la santé, le lancement des nouvelles consignes de tri, pour mieux habiter en Ostrevent. Enfin, la nouvelle saison culturelle s'annonce palpitante, avec un agenda riche en événements, offrant des moments de divertissements à tous les publics. Une belle programmation à découvrir dans le nouvel agenda culturel. C'est aussi des résidences d'artistes dans le cadre des CLEA et notre événement automnal « Bibis en Fêtes », un festival d'animations dans le cadre de Lire en Ostrevent, qui se déroulera du 15 octobre au 15 novembre sur la thématique du merveilleux dans les bibliothèques et médiathèques du territoire.

Autant de projets structurants qui visent à fournir de nouveaux services aux habitants et à bâtir un avenir prometteur pour notre territoire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Frédéric DELANNOY

Président de Cœur d'Ostrevent
Maire d'Hornaing
Conseiller départemental du Nord,
Canton de Sin-Le-Noble

SOMMAIRE

PAGE
04



REPORTAGE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bills Deroo choisit Cœur d'Ostrevent pour l'installation de sa plateforme de 120 000 m²

PAGE
06



REPORTAGE

HABITAT

La fin des « Marchands de sommeil » : Cœur d'Ostrevent instaure le Permis de Louer et de Diviser sur le territoire

PAGE
08



REPORTAGE

TOURISME-ENVIRONNEMENT

Base Sports Nature des Argales : zoom sur la mise en place d'une prise de compétence communautaire

PAGE
13



ACTUALITÉS

ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

La fin des passoires thermiques en Cœur d'Ostrevent

PAGE
18



ECO'INFOS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Burger King® ouvre ses portes à Masny

PAGE
20



ECO'INFOS

AIDE AU DÉVELOPPEMENT 5000 € pour VirtySens

PAGE
21



ÇA BOUGE EN CŒUR D'OSTREVENT

79^{ÈME} FOIRE EXPOSITION RÉGIONALE DE DOUAI

Retrouvez-nous du 09 au 18 septembre 2023 au travers d'un escape game grandeur nature

N° 69 AOÛT 2023 Cœur d'Ostrevent MAGAZINE

Magazine distribué gratuitement aux habitants de Cœur d'Ostrevent.

Pour être retiré de la liste de diffusion, contactez-nous : szoccdlo@cc-coeurostrevent.fr

Editeur : Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent - Allée du Bois - 59287 LEWARDE - Tél. 03 27 71 37 37 • Directeur de la publication : Frédéric Delannoy • Directeur de la rédaction : Youssef Manhab • Rédaction : Marion Couture, Shannone Zoccolo, Ilyana Fri, Stéphanie Riffart • Photos : Marion Couture, Shannone Zoccolo, Karen Saint Patrice, BSMK Photo (p3), VirtySens (p8), Franck Tastot Distribution (p9), Vin Entr'Petos (p9), Transitions Pro (p11), Stéphanie Riffart, Unsplash, AdobeStock Photos • Conception graphique et mise en page : Gilles Vidal • Impression : Imprimerie Danquigny • Tirage : 33 400 exemplaires • Dépôt légal : Août 2023 • Numéro ISSN : 1638-3567.





RETOUR EN IMAGES



Du 11 au 27 Mars 2023

Festival Par Cœur et par Mots

Tout écrivain commence par être lecteur...

Du 11 au 27 mars, les bibliothèques et médiathèques de Cœur d'Ostrevent ont proposé de nombreuses animations gratuites dans le cadre du Festival par Cœur et par Mots.



9 Mars 2023

Ouverture du Burger King Masny

Clap de fin pour les travaux de Burger King Masny ! Le bâtiment a ouvert ses portes au public le 9 mars dernier.

Sur 50 contrats signés, 42 ont été délivrés à des habitants de Cœur d'Ostrevent.

Retrouvez plus de détails dans le reportage à la page 16.

22 Mars 2023

La MJC de Douai organise sa 21^{ème} opération job d'Été

La MJC a donné rendez-vous aux jeunes de 16 à 25 ans recherchant un job d'été au centre des galibots à Masny afin d'organiser une rencontre entre les jeunes et les entreprises Douaisiennes.



19 Mars 2023

Soirée Saint Patrick

A l'occasion de la Saint-Patrick, nous vous avons invités à vous joindre au célèbre groupe folklorique No'mad's Land pour une soirée irlandaise de couleurs, de saveurs, de célébrations et, surtout, de bonne humeur.



26 Mars 2023

Mars Bleu : Marchons ensemble contre le cancer colorectal

Une randonnée pédestre de 8km a été organisée et soutenue par Cœur d'Ostrevent pour lutter contre le Cancer colorectal en proposant des stands d'information et de sensibilisation au dépistage, mais aussi un stand de prévention à une alimentation saine et équilibrée.

Bils Deroo choisit Cœur d'Ostrevent pour l'installation de sa plateforme de 120 000 m²

Le projet de développement du transporteur-logisticien Bils Deroo est sur de bons rails. Le groupe a acquis le secteur 1 de l'extension de la Zone d'Activités de la Renaissance.



Signature de l'acte de vente du secteur 1.
De gauche à droite : J. Pierrache, F. Delannoy, J. Bils et F-X. Degezelle.



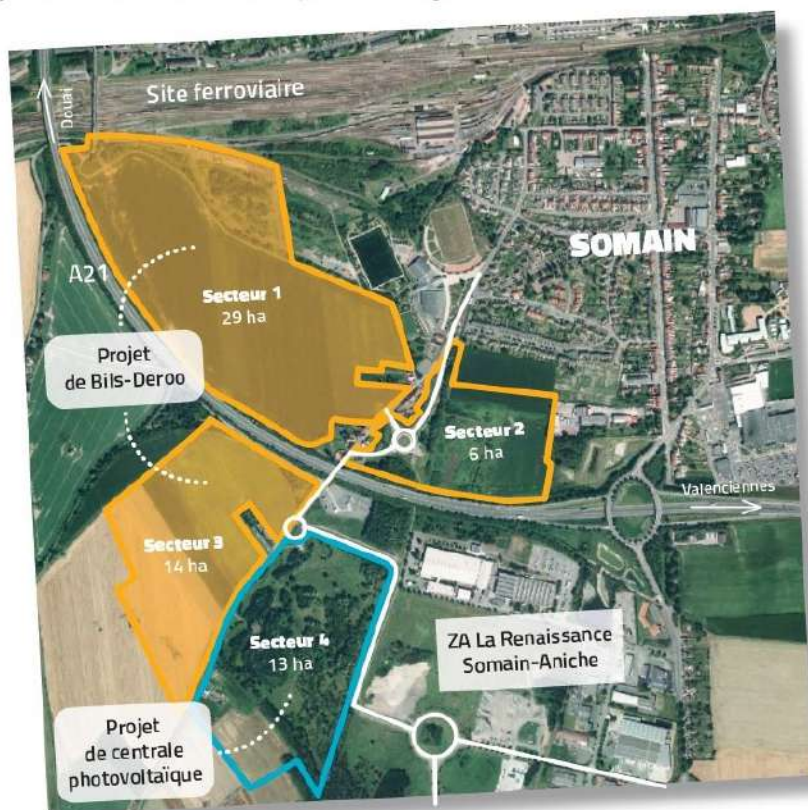
L'acte de vente du secteur 1 a été signé à Lewarde en juin 2021. Il s'agit d'un terrain de 29 hectares, limitrophe à la gare de triage de Somain, qui va permettre au groupe de développer son activité de fret ferroviaire en y créant une plateforme logistique de 120 000 m² embranchée fer. L'objectif est de faire transiter 50% des marchandises par le rail. Un investissement de plus de 65 millions d'euros qui aboutira à la création de 300 à 400 emplois.

Pour le bon déroulement de ce projet, Cœur d'Ostrevent réalise actuellement des travaux d'aménagement sur la zone : voiries, demi-giratoire... Les travaux de la plateforme débuteront l'an prochain. Jimmy Bils table sur 2025 pour le démarrage de cette activité.

Et les secteurs 2 et 3 ?

En ce qui concerne le secteur 3, un compromis de vente a été signé en juin 2022. L'entreprise projette d'édifier sur ce terrain de 14 ha un bâtiment de 60 000 m² dédié à des activités de e-commerce et/ou de logistique. A la clé, 150 emplois supplémentaires. Enfin, le groupe va également effectuer l'achat du secteur 2.

Le Président de Cœur d'Ostrevent se réjouit de ce projet d'implantation qui va permettre à la Communauté de Communes de finaliser en grande partie la commercialisation de l'extension de cette zone et contribuer à la création d'emplois sur le territoire ainsi qu'à la relance du site ferroviaire de Somain.



Un projet d'échangeur pour améliorer l'accès à l'A21 ?

L'arrivée de nouveaux projets tels que Bils Deroo, la relance de la gare de triage de Somain et l'Hub ferroviaire, risque de provoquer une forte augmentation du trafic routier dans une zone déjà congestionnée. En effet, jusqu'à 400 poids lourds par jour ainsi que les véhicules des salariés sont attendus à terme dans cette zone, qui est d'autant plus située à proximité de l'Institution Notre Dame de la Renaissance, d'un lotissement et de la zone commerciale d'Intermarché.

Malheureusement, l'extension de la ZAC La Renaissance est pénalisée par l'absence d'un accès direct depuis la rocade minière (A21), bien que l'échangeur n°28 soit à proximité.

Le risque imminent est une congestion croissante et accidentogène des axes situés de part et d'autre de l'échangeur actuel.

Face à cette situation, les élus de Cœur d'Ostrevent ont interpellé les services de l'Etat en rencontrant le ministre des Transports, Monsieur Beaune Clément, pour explorer les pistes de réflexion sur l'accessibilité de la ZAC la Renaissance et les possibilités de créer une nouvelle desserte via l'A21 afin de diminuer l'encombrement du rond-point dit « d'Intermarché ». Sur la table, l'éventuelle inscription du dossier au volet « mobilité » du contrat de plan État-Région (CPER), qui planifie les investissements d'infrastructures de transport.



Et concernant le début des travaux ?

Le logisticien, Jimmy Bils, a obtenu le permis de construire de la plateforme et sa demande d'autorisation d'exploiter (DAE) est en cours. L'instruction de ce projet d'envergure devrait durer entre 10 à 12 mois.

La fin des « Marchands de sommeil » : Cœur d'Ostrevent instaure le Permis de Louer et de Diviser sur le territoire

Instaurées par la loi ALUR, ces autorisations préalables à la mise en location et à la division sont en vigueur sur le territoire depuis le 1^{er} janvier 2023. Ces mesures s'adressent aux propriétaires bailleurs et vont permettre à Cœur d'Ostrevent de renforcer son dispositif de lutte contre l'habitat indigne.



Pourquoi ?

Sur le territoire, 60% du parc d'habitat locatif privé a été construit avant 1970, c'est-à-dire avant les premières réglementations thermiques de 1974 et plus de 2 000 logements ont été identifiés l'an dernier comme potentiellement indignes !

Face à ce constat, la Communauté de Communes a souhaité instaurer un mécanisme de contrôle du parc locatif privé obligeant les propriétaires bailleurs à demander une autorisation avant de mettre leur bien en location ou avant de réaliser des travaux pour le diviser. Depuis le 1^{er} janvier 2023, un bailleur ne peut plus louer ou diviser un logement dont les conditions de sécurité et de salubrité ne sont pas respectées. Les objectifs sont de lutter contre les marchands de sommeil, de stopper l'hyper-densification résultant de divisions abusives, d'assurer un logement de qualité aux locataires, d'améliorer les biens et de conforter ainsi l'attractivité du territoire.

Cette décision s'inscrit en cohérence avec la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat Communautaire (2019-2025) qui vise notamment à améliorer la qualité des logements dans le parc privé et avec le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (2019-2024) porté par l'État et le Département du Nord.

Quelles communes sont concernées ?

Le périmètre de mise en œuvre des permis de louer et de diviser a été défini en cohérence avec la localisation des logements potentiellement indignes identifiés et en concertation avec les 8 communes concernées.

Il s'agit d'Aliche, Auberchicourt, Fenain, Hornaing, Lewarde, Masny et Montigny-en-Ostrevent dans leur intégralité et celle de Somain sur le périmètre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain).

L'habitat indigne, c'est quoi ?

L'habitat indigne est celui qui porte atteinte à la dignité humaine et expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur santé (logements insalubres) ou à leur sécurité physique (logements en état de péril).

Un numéro unique

L'État a mis en service un numéro d'appel téléphonique « info logement indigne ». Il s'agit du **0806 706 806**. Que vous soyez locataire, victime d'un marchand de sommeil ou d'un logement insalubre, propriétaire

ou une personne ayant connaissance d'une situation relevant de l'indignité, contactez ce numéro d'appel unique (coût d'un appel local). Vous serez mis en relation avec un conseiller de l'Agence Départementale pour l'Information sur le logement.

Le Permis de Louer

Pour qui ?

Tout propriétaire bailleur qui souhaite mettre en location des logements dans le périmètre établi.

Quels logements sont concernés ?

Le régime du Permis de Louer concerne les locations privées à usage de résidence principale (vides ou meublées), soumises à la loi du 06 juillet 1989. Il s'applique aux logements mis en location pour la première fois ou remis en location à la suite du changement de locataire. C'est-à-dire que l'autorisation préalable de mise en location doit être jointe au contrat de bail à chaque fois. La reconduction, le renouvellement de location ou l'avenant à un contrat de location ne sont pas soumis à autorisation. Les logements mis en location par un organisme de logement social ou faisant l'objet d'un conventionnement avec l'État sont dispensés de cette demande d'autorisation.

Le Permis de Diviser

Pour qui ?

Tout propriétaire bailleur qui souhaite diviser son bien pour créer plusieurs logements dans le périmètre établi.

Quels logements sont concernés ?

Si votre opération de division requiert une autorisation d'urbanisme, celle-ci tient lieu d'autorisation de division. Si votre opération ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme vous devrez déposer une demande d'autorisation préalable à la division, c'est-à-dire avant d'effectuer vos travaux.



Les 5 critères à respecter pour que votre logement soit considéré comme décent



LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1

Déposez votre demande auprès de la mairie dont le logement mis en location dépend

Les documents à transmettre sont les suivants :



Le Formulaire CERFA n° 15652*01. Il s'agit de la demande d'autorisation préalable de mise en location d'un logement à télécharger

- Le Diagnostic Technique (DDT) valide
- Le Diagnostic de Performance Énergétique
- Le Diagnostic plomb pour les logements construits avant 1949
- Le Diagnostic amiante pour les logements construits avant le 1^{er} juillet 1997
- Le Diagnostic électrique et gaz si l'installation a plus de 15 ans
- L'État de Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS)

Déposez votre demande auprès de la mairie dont le logement que vous souhaitez diviser dépend

Les documents à transmettre sont les suivants :

- Le formulaire de demande d'autorisation préalable à la division téléchargeable sur le site www.coeurdostrevent.fr ou celui de votre commune
- Les plans cotés avant et après travaux
- Le Diagnostic Technique (DDT) valide
- Le Diagnostic de Performance Énergétique
- Le Diagnostic plomb pour les logements construits avant 1949
- Le Diagnostic amiante pour les logements construits avant le 1^{er} juillet 1997
- Le Diagnostic électrique et gaz si l'installation a plus de 15 ans
- L'État de Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS)

2

Remise d'un récépissé après vérification de votre dossier

Votre commune transmettra votre dossier à Cœur d'Ostrevent après avoir vérifié que l'ensemble des pièces ont bien été fournies. La Communauté de Communes, après avoir vérifié la complétude de votre dossier sur le fonds, vous délivrera un récépissé.

3

La visite de contrôle de votre logement

Une fois votre dossier validé, Cœur d'Ostrevent vous contacte pour fixer une visite de contrôle de votre logement au cours de laquelle un agent de la collectivité procédera à une évaluation de l'état de votre bien en termes de sécurité et de salubrité. Au terme de celle-ci, il rédigera un rapport de visite et formulera un avis favorable ou défavorable.

4

Notification de la décision

C'est la commune où vous avez déposé votre dossier qui vous notifiera la décision de Cœur d'Ostrevent, un mois au plus tard après la réception du dossier complet. Sans réponse de Cœur d'Ostrevent dans le mois qui suit la demande (date du récépissé), le permis de louer ou de diviser est considéré comme acquis.

TOURISME-ENVIRONNEMENT

Base Sports Nature des Argales : zoom sur la mise en place d'une prise de compétence communautaire





Depuis le 1^{er} Janvier 2022, la Base sports nature des Argales est entrée au sein du giron communautaire de Cœur d'Ostrevent en concertation avec la commune de Rieulay. Concrètement, qu'est-ce que cela change ? Comment la communauté de communes envisage l'avenir du site ?

La décision a été prise en conseil communautaire le 9 décembre 2021. Si la commune de Rieulay reste propriétaire de la base des Argales, c'est la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent qui la gère depuis plus d'un an et demi maintenant.

Quel périmètre gère Cœur d'Ostrevent ?

La commune de Rieulay délègue à Cœur d'Ostrevent l'entretien, la gestion et l'animation de la base qui s'étale sur un tiers du site. Ce tiers englobe le grand parking, l'ancien terrain de foot et la piste d'athlétisme, la plage, une partie de l'étang. Les deux tiers restants sont la propriété du Département et comprennent le terroir plat, et la réserve ornithologique sur l'autre partie de l'étang.

Pourquoi une telle décision ?

La commune de Rieulay, malgré le fonds de concours annuel de 50 000 € versé par Cœur d'Ostrevent, peinait à gérer seule la base. Soucieuse de préserver l'une des pépites de son territoire, la Communauté de Communes a pris ses responsabilités en prenant directement sa gestion.

Une nouvelle appellation !

Conçu à l'origine comme une base de loisirs de proximité, avec une offre articulée autour du plan d'eau, une plage et des chemins attenants, le site des Argales est progressivement devenu une destination sports nature reconnue bien au-delà de notre territoire. La stratégie de développement de Cœur d'Ostrevent est de continuer à orienter cette nouvelle base sportive vers l'amélioration de l'accueil du public et la promotion des sports de nature.

Mise en sécurité du site et priorité sur les conditions d'accueil du public

La Communauté de Communes a réalisé quelques travaux et aménagements pour assurer la sécurité des usagers. Tout d'abord, un nouveau règlement a été instauré et une nouvelle signalétique qui en découle a été posée. Les chemins ont été sécurisés (élagage et abattage d'arbres, restauration des saules têtards et nids de poule...) et la plage a été ré-ensablée. Afin d'améliorer les conditions d'accueil du public, l'office de tourisme de Cœur d'Ostrevent est présent dans un bâtiment modulaire temporaire face de la plage. Toute l'équipe sera ravie de vous aiguiller sur les activités à faire sur le site. Des surveillants de baignade ont été recrutés pour la période du 1 juillet au 30 août 2023. Les prochaines opérations concerneront la requalification des entrées et la poursuite de la lutte contre les engins motorisés.

Et demain ?

Cœur d'Ostrevent a engagé avec ses partenaires une réflexion sur la gestion durable du site et sur les pratiques des sports de nature maîtrisées ainsi que sur les besoins en termes de valorisation patrimoniale, environnementale et paysagère. L'ambition de la Communauté de Communes est de constituer une offre diversifiée et lisible de pratiques sur le site. Par ailleurs, nous vous donnons rendez-vous le 26 août prochain pour une nouvelle édition du Trail des Argales. Au programme : un trail de 9 et 15 km, des activités ludiques pour le grand public, un concert en plein air, un marché de producteurs locaux, un barbecue géant... ambiance champêtre assurée !

Envie de devenir surveillant de baignade cet été (en août) ?
Envoyez vos CV à l'attention du Service RH Cœur d'Ostrevent, Allée du Bois, 59287 LEWARDE



Quoi de neuf sur la Base Sports Nature des Argales ?

La base se situe sur un site naturel protégé.

Aussi pour faire face à une fréquentation accrue de visiteurs, tout en préservant la biodiversité, nous vous rappelons qu'un certain nombre de règles sont à respecter lors de votre venue sur le site.



1 Zone de baignade Plage

La baignade est autorisée uniquement dans la partie délimitée par les lignes d'eau et les drapeaux rouge et jaune 🇫🇷

Elle est surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours lors de la saison estivale.

POUR RAPPEL :

- Drapeau vert = Baignade autorisée et absence de danger
- Drapeau jaune = Baignade dangereuse mais surveillée
- Drapeau rouge = Interdiction de se baigner

Absence de drapeau = Aucune surveillance de baignade = baignade interdite

Il est interdit de fumer sur la plage !



2 Poste secours WC

Cœur d'Ostrevent a réhabilité les anciens vestiaires du club de football. Des toilettes y ont été réaménagées ainsi qu'un poste de secours qui sera ouvert tous les après-midi de 14h à 18h pendant les heures de surveillance de baignade (juillet et août).

4 Point d'information touristique de Cœur d'Ostrevent Tourisme

Ouvert au public du 28 juin au 2 septembre (les mercredis, vendredis et samedis), le point d'information touristique est basé à proximité du stade de foot.



3 Activités nautiques

Balades nautiques familiales en canoë-kayak, découverte du lac en paddle, initiation à l'aviron vous sont proposées par le Nautic Club de Rieulay du printemps à l'automne. Les week-end et jours fériés de 15h à 19h. En période estivale, tous les jours de 14h à 19h en semaine et de 14h30 à 20h30 les week-end.



Plus d'infos sur notre nouveau site web



06 61 12 36 77

Mobilité



Pour la sécurité de tous, la circulation piétonne est prioritaire et l'accès de la base est interdit aux chevaux, cyclomoteurs, motocycles, trottinettes électriques, mono roues et autres Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM).

Les animaux



Nos amis les chiens sont acceptés à l'exception des chiens de catégorie 1. Ils doivent être cependant tenus en laisse.

La baignade leur est proscrite ainsi que l'accès à la plage. Vous êtes tenus de ramasser les déjections de vos chiens.

Même si cela est tentant, nous vous demandons de ne pas nourrir les animaux vivant sur la base (canards, cygnes, oiseaux...) afin de respecter leur régime alimentaire.

ZONE ORNITHOLOGIQUE

Vivre ensemble

Si les pique-niques sont autorisés, l'introduction et la consommation de boissons alcoolisées sont prohibées, ainsi que les feux de camp, les barbecues et bivouacs.

Pour préserver le site, nous vous demandons de respecter les lieux et les équipements et de déposer vos déchets dans les poubelles mises à disposition.

Merci également de ne pas cueillir les fleurs.



Pour les visites de groupe, il est obligatoire de contacter Cœur d'Ostrevent en amont afin d'obtenir une autorisation.

Accès à la Base sports Nature des Argales en transport en commun : Ligne 19 Arrêt « RIEULAY-Colombier ».

LES RESTAURANTS DU CŒUR

La campagne d'été a commencé et c'est du « jamais vu »

On compte sur vous !

Devenir Bénévole ? C'est possible !

Etudiant.e.s, actifs, retraité.e.s mais aussi entreprises, il est possible de vous engager sur quelques heures ou sur la durée totale de la campagne et venir soutenir les équipes bénévoles existantes. Pour cela, c'est très simple, inscrivez-vous directement sur le site Restos du Cœur :



ou rapprochez-vous d'une antenne locale existante.



Dans le contexte d'inflation que connaît la France actuellement, la campagne d'été des Restos du Cœur voit ses chiffres de fréquentation explosés ! Et c'est même du « jamais vu » selon les bénévoles puisqu'au niveau national, on enregistre + 42% de distribution supplémentaire de repas par rapport à l'année dernière sur la même période.

La réalité du terrain est donc extrêmement inquiétante et démontre la difficulté des ménages les plus modestes à subvenir à leurs besoins, mêmes les plus essentiels.

A Hornaing, les Restos du Cœur sont à pied d'œuvre depuis début avril pour distribuer des denrées alimentaires aux 33 familles inscrites. Ce sont plus d'une vingtaine de bénévoles hornaingeois qui collectent toute l'année des denrées non périssables mais aussi des produits d'hygiène pour les familles dans le besoin.

HABITAT

Rénovez, c'est simple avec France Rénov' !

Comment mieux maîtriser vos consommations d'énergie ? Zoom sur le dispositif France Rénov'.

Cœur d'Ostrevent relaie le nouveau service public de la rénovation de l'habitat porté par l'État afin de vous guider gratuitement, en toute neutralité et indépendance, dans vos travaux.

Ce nouveau service, unique et simplifié, est assuré sur notre territoire par le conseiller France Rénov' : Valentin GLINEUR.

Sa mission consiste à vous proposer des conseils et des solutions concrètes pour vous aider à mieux maîtriser vos consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage) et avoir recours aux énergies renouvelables (solaire, biomasse, géothermie...).

Comment rendre mon logement moins énergivore et diminuer mes factures ? Quels travaux sont les plus adaptés ? Comment trouver des entreprises locales qualifiées ?



Quelles aides financières puis-je solliciter ?
Quelles sont les formalités à effectuer ?

Un projet de rénovation énergétique donne lieu à une multitude de questions, votre conseiller France Rénov' est là pour y répondre sur rendez-vous au 06 33 78 82 10 ou à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

La fin des passoires thermiques en Cœur d'Ostrevent : plus de 1200 logements rénovés sur notre territoire

Six cités minières de Cœur d'Ostrevent intègrent le programme national ERBM. Zoom sur le dispositif.



L'ERBM, qu'est-ce que c'est ?

Le Bassin Minier est un vaste territoire ayant connu un profond déclin suite à l'arrêt de l'exploitation charbonnière. Depuis 2017, un programme national pour renouer avec le développement de nouveaux projets économiques a été créé.

Son objectif ? Revaloriser le territoire des Hauts-de-France, de Béthune à Valenciennes, en passant par Cœur d'Ostrevent.

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (E.R.B.M) concerne ainsi 8 intercommunalités, regroupant 250 communes et 1,2 millions d'habitants.

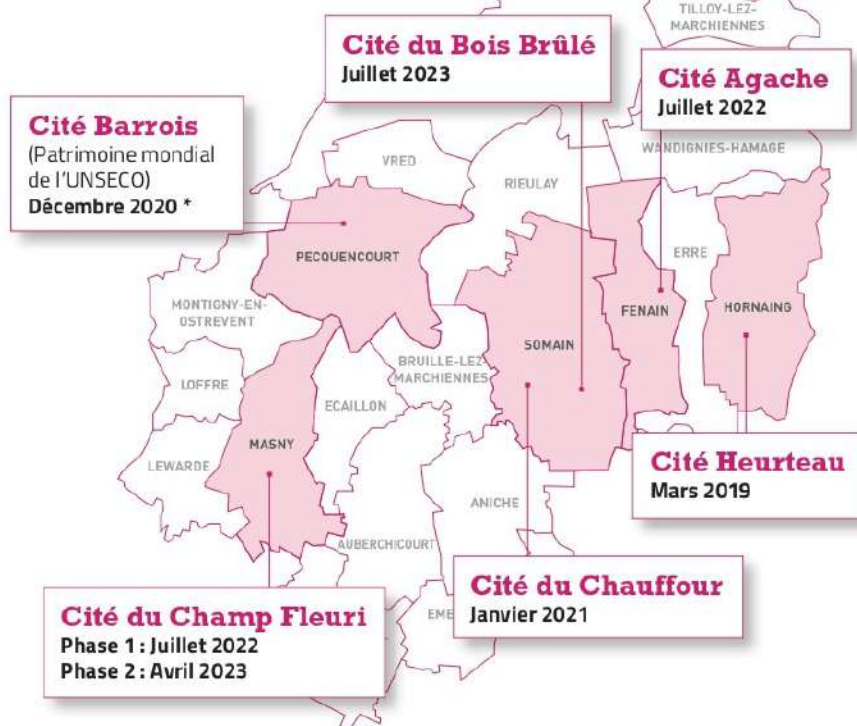
Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

Concrètement, l'ERBM vise à éradiquer les logements miniers énergivores. Ce renouvellement des cités minières passe par la rénovation thermique des logements, le réaménagement de l'environnement urbain afin d'agir sur la cohésion et le développement social et économique de ces cités. Pour Cœur d'Ostrevent, ce sont déjà plus de 1200 logements concernés par ce programme.

Quelles sont les cités concernées en Cœur d'Ostrevent ?

Fenain, Hornaing, Masny, Pecquencourt et Somain sont concernées par ce programme ambitieux se déclinant sur 10 ans. Une fois les réhabilitations réalisées, ces logements deviendront moins énergivores, réduisant ainsi les factures d'énergie de leurs locataires. De quoi ravir plus d'un ménage dans cette période de flambée des prix de l'énergie.

Deux autres villes bénéficieront du dispositif dans le cadre de la phase « d'accélération ». Aniche, pour la Cité Archevêque et Ecaillon, pour la cité des Arbrisseaux. Démarrage des travaux prévu pour juin 2024.



* Date de démarrage des travaux

ACTUALITÉS

ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

Masny

La cité du champ fleuri, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est en train de subir une rénovation majeure.



chantier de 222 logements économes à réhabiliter, divisé en deux tranches de 105 et 117 logements respectivement.

Les partenaires ont pu apprécier les progrès réalisés et l'organisation mise en place pour assurer la réussite de cette transformation majeure de la cité.

Masny est une ville où il fait bon vivre, avec une communauté chaleureuse et accueillante.

Les travaux de réhabilitation urbaine et de rénovation des logements en cours dans la cité du champ fleuri devraient permettre à ses habitants de bénéficier d'un cadre de vie encore plus agréable et confortable.

Dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), un programme ambitieux de réhabilitation de logements et de requalification urbaine est en cours dans la cité. Il est mené en partenariat avec l'État, Maisons & Cités, Cœur

d'Ostrevent, la commune de Masny, ainsi que la Région Hauts-de-France.

La visite de terrain menée en février dernier a permis de constater l'avancée des travaux sur ce

- Un projet à plus de 14 millions d'euros (soit 138 500 euros par logement)
- Financement de Cœur d'Ostrevent à hauteur de 888 000 euros (soit 4 000 euros par logement)

HABITAT

8 logements locatifs pour le lotissement « Le Village » à Monchecourt

C'est rue Pierre de Coubertin et rue Marie France Lucas qu'un nouveau lotissement de 8 logements locatifs PLS Maison & Cités sortira de terre courant octobre 2023.

Les logements PLS sont financés par le Prêt Locatif Social et sont attribués à des locataires ne pouvant accéder aux locations HLM et ne disposant pas nécessairement de revenus suffisants pour prétendre à de la location chez des bailleurs privés.

Ce projet, initié en 2008, se composera de deux types 3 de 66m² et six types 4 de 81m², tous composés d'un garage.

Construit sur un ancien terrain de Cœur d'Ostrevent, le lotissement « Le Village » s'inscrit dans une volonté de répondre aux besoins de la population en apportant une meilleure qualité de vie à ses habitants. A noter que ces logements ont été conçus pour avoir un coût d'énergie bas.

Cette offre supplémentaire à proximité immédiate du centre-ville se verra compléter par d'autres projets à venir et en cours de réflexion.



SANTÉ

Cérémonie de mise à l'honneur du Centre Hospitalier de Somain

Le 11 mars s'est déroulée la cérémonie de mise à l'honneur du Centre Hospitalier et de son personnel.

À l'initiative du Maire de Somain Julien Quennesson, une plaque commémorative a été dévoilée dressant le Centre Hospitalier et son personnel au rang de citoyens d'honneur de la Ville de Somain. Cette dernière a pour objectif de ne pas oublier que des femmes et des hommes servent quotidiennement l'intérêt général !!

L'occasion pour Frédéric Delannoy et Julien Quennesson de rappeler au représentant de l'État que le Centre Hospitalier ne possède pas de scanner, ni d'IRM, dure réalité à laquelle sont confrontés médecins et patients de l'Ostrevent, déséquilibre territorial inacceptable.

Pendant longtemps, les hôpitaux publics en France ont négligé l'approche territoriale de l'offre de soins qu'ils proposaient à leur environnement local. Ce n'est pas le cas de l'hôpital de Somain qui a su prendre en compte les caractéristiques sanitaires et socio-économiques des populations du territoire qu'il dessert en élaborant une stratégie territoriale concertée qui correspond aux problématiques spécifiques du Cœur d'Ostrevent afin de développer une offre de soins plus pertinente et mieux ciblée.

Durant la crise sanitaire du Covid-19, Cœur d'Ostrevent n'a cessé de travailler en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier pour la création d'un centre de vaccination à destination des habitants du territoire, mais aussi par l'accompagnement au rendez-vous et la mise en place d'un système de transport à la demande des personnes fragiles.

Sans oublier :

- la mise en place de l'action « 1 habitant, 1 masque » qui a permis la création et la distribution de masques sur toutes les communes de Cœur d'Ostrevent.
- la mise en œuvre du dispositif « d'ambassadeurs de lutte contre la COVID-19 », en partenariat avec l'Agence Nationale de Santé et qui a permis de former 24 ambassadeurs santé sur le territoire.



APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Rendez-vous pour le grand plongeon !

À l'instar des Jeux Olympiques 2024, Cœur d'Ostrevent se dote d'une nouvelle piscine communautaire à Aniche.

Apprendre la natation est une compétence inscrite au socle des compétences et connaissances des enfants afin d'assurer au mieux leur sécurité, voire celle d'autrui et favoriser l'intégration sociale dans le cadre d'une pratique sportive ou de loisir.

Les élus de Cœur d'Ostrevent ont entériné le choix d'Aniche ! Le futur Centre Aquatique Communautaire sera construit sur le site de l'ancienne Académie, dans le Quartier Championnat National !

La position centrale de la commune sur le territoire et celle du terrain ont fait l'unanimité ! En effet, ce terrain de 15 000 m², que la Ville d'Aniche met à disposition pour l'euro symbolique, est idéalement situé à proximité du stade des Navarres et de la salle des sports Léo Lagrange, ce qui permettra la création d'un pôle sportif d'envergure !



Un bel équipement à venir pour l'attractivité de la commune et du territoire qui désormais, ne dispose plus que de deux seules piscines pour 73 000 habitants, celle de Somain ainsi que celle d'Hornaing en construction.



MARCHIENNES

« Dehors, j'adore » : éduquer les enfants dans et par la nature !

La nature est un véritable havre de paix ! Cette association Marchiennoise l'a d'ailleurs très bien compris. Avec Amandine, Laura et Jeanne, vos enfants participeront à des **activités artistiques** (Land'Art, sculptures, activités sensorielles et musicales, théâtre, création de cabanes...), **sportives** (jeux collectifs de coopération et d'opposition, relaxation, parcours de motricité) mais aussi **scientifiques** (éducation à l'environnement, découverte de la faune et de la flore).

L'association s'engage à participer à l'éveil de vos enfants en développant leur autonomie, leur créativité, leur curiosité, leur motricité mais aussi leur confiance en eux. Et tout cela, dans un lieu d'accueil plus qu'inspirant : la magnifique forêt de Marchiennes.

06 11 19 90 62
 dehorsjadore@gmail.com
 www.dehorsjadore.com
 Facebook : Dehors, j'adore

Le Repaire se situe au 280 rue du Bon Ballon à Beuvry-la-Forêt

RIEULAY

Le Bar'Bichette, le bar familial à ne pas rater !

Voilà bientôt 2 ans que Chloé Labre a ouvert le Bar'Bichette à Rieulay, un lieu chaleureux niché au cœur du village où il fait bon se rencontrer comme il y a 60 ans, à l'époque de Mauricette, la fondatrice de l'établissement. Native du Valenciennois, Chloé vit à Rieulay depuis 2016. Elle a passé plusieurs années à coordonner des projets d'animations sociales et socioculturelles jusqu'à ce que le Covid et les confinements catalysent son envie de se reconverter. « J'avais envie de créer mon emploi tout en créant un lieu de rencontres qui me permette de m'épanouir et de rendre service différemment », confie-t-elle.

En reprenant l'unique café du village, en sommeil depuis deux ans, Chloé contribue comme elle le souhaitait à favoriser le lien social. Et c'est en ce sens qu'elle a conçu le Bar'Bichette !

Elle vous y accueille du mardi au samedi pour boire un verre, pour déjeuner, goûter ou souper selon le jour de la semaine. A la carte, des produits

frais et locaux et de bons petits plats préparés par sa sœur Manon qui s'est lancée avec elle dans l'aventure.

Pour faire vivre le lieu, elle y a aménagé une salle de jeux et y organise régulièrement diverses animations : des concerts, des marchés, des vide-dressing, des ateliers gustatifs, des apéros bébés... Autant d'événements prétextes à s'y retrouver !



07 81 64 65 07

barbichette.rieulay@gmail.com

Ouvert les :

- mardi de 12h à 14h et de 17h à 20h
- mercredi et jeudi de 9h à 14h et de 17h à 20h
- vendredi de 9h à 14h et de 17h à 23h
- samedi de 16h à 23h.

Restauration tous les midis et les vendredis et samedis soirs.



Une nouvelle page pour Karine Ronse !

Après avoir créé, raconté et mis en scène tant d'histoires avec sa compagnie Les P'tits Espaces Théâtre, Karine Ronse donne un nouvel élan à sa carrière en éditant chez The Book Edition le premier tome de son premier roman jeunesse : «Slaan la Huzarde».

« Voilà plus de 20 ans que je crée des spectacles jeune public avec l'envie d'aller plus loin en écriture ! Alors, quand, au détour d'un chemin, Slaan s'est imposée à moi, comme sortie d'un jeu vidéo, je l'ai suivie sans hésiter dans son univers, je tenais mon héroïne ! » confie-t-elle.

Une héroïne mi-humaine mi-lézarde qui s'est donnée pour mission d'aider le dragon sans ailes Croquenvert à déclarer sa flamme à la fille-oiseau des Hautes Terres, gardienne de la Larme d'éternité. Qu'est-ce qui la motive ? Son aide est-elle dénuée d'intérêt ?

Vous le découvrirez en voyageant avec Slaan au cœur d'une nature sauvage, du Bas Pays à la Forêt des Hautes Terres via la Terre qui Tremble, en compagnie de personnages fantastiques de tout poil et d'Avale-Tout, sa besace magique haute technologie !

Ce roman fantasy d'aventures, d'amour et d'humour, pour les 9-12 ans et plus, est à la hauteur de l'imaginaire onirique, surréaliste et fertile de Karine Ronse qui a déjà finalisé le tome 2.

La sortie du tome 3 est prévue pour octobre 2023.



« Slaan la Huzarde »

The Book Edition - 12,10 €

Contact : karine.ronse@orange.fr

Disponibilité des 2 tomes :

- En ligne sur le site : www.thebookedition.com
- En vente à la P'tite Récré à Somain.
- En vente sur la plateforme Fnac (tome 1 uniquement)
- Sur commande dans toutes les librairies

HORNAING

Se ressourcer à L'Étang Présent



Situé sur le site de l'ancien Château de l'Hermitage à Hornaing, dit « Château de la Baronne », L'Étang Présent est l'endroit idéal pour faire une pause et se ressourcer ! Anne-Gaële Lichosiek, naturopathe et réflexologue, y propose des massages bien-être, des relaxations aquatiques, des séances de respiration et des séjours détente et détox.

« Amoureux de la nature et de l'eau, nous avons tout de suite été séduits avec Mathieu par l'étang et les arbres centenaires qui couvrent une partie des 3 hectares de cette oasis de biodiversité » confie-t-elle. Le lieu parfait pour son projet de gîte et de centre de bien-être avec piscine et sauna.

Le couple s'y installe en février 2021 et procède au fur et à mesure à la rénovation du site dans un esprit écologique et permaculturel. Ayant à cœur de partager ce lieu exceptionnel, ils choisissent un modèle de société à leur image en créant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à laquelle est aujourd'hui associée la commune d'Hornaing, ainsi que 5 naturopathes dont Anne-Gaële, et le bureau d'études en environnement et développement durable créé par Mathieu.

Aujourd'hui, que vous soyez un particulier, une association, une entreprise à la recherche d'un séminaire au vert, ou un thérapeute à la recherche d'un lieu pour y organiser un stage en petit comité, ils vous accueillent dans leur bulle de nature pour quelques heures ou plusieurs jours, à vous de choisir !



06 30 10 28 99

contact@letangpresent.fr

letangpresent.fr

Facebook : L'Étang Présent

Burger King® ouvre ses portes

Fondée en 1954 à Miami, BURGER KING® est aujourd'hui la 2^e chaîne de burger au monde.



Une petite faim ?

Burger King a ouvert ses portes le 9 mars 2023 sur l'Avenue du 8 Mai 1945 à Masny !

Cette ouverture est une réelle opportunité d'emploi pour Cœur d'Ostrevent : en effet, 80% des employés sont des habitants du territoire. 42 habitants de Cœur d'Ostrevent ont bénéficié de contrats en CDI 24/25 heures par semaine. Tous les futurs employés ont suivi pendant plusieurs semaines, une formation organisée par Leader Academy dans les locaux de Cœur d'Ostrevent Tourisme.

Au total, l'ouverture du Burger King représente :

- **12 emplois francs** pour les personnes résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- **21 CIE Jeunes** (Contrat initiative emploi Jeunes)
- **14 CIE dans le cadre du dispositif ERBM** (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier)

Durant la construction de ce projet, Cœur d'Ostrevent n'a pas hésité à apporter son soutien sur le volet de l'emploi et du recrutement par l'intermédiaire d'une journée « lumière sur les métiers de la restauration rapide » mais aussi par la mise en place de multiples temps forts pour la préparation au recrutement.



TISSU LOCAL

Bienvenue à France Tastes Distribution !

La société de distribution de boissons artisanales a choisi de s'installer sur la zone somainoise. Son objectif : développer les micro-brasseries du Nord !



Fondée en 2016, l'entreprise familiale est née de l'attente des consommateurs de déguster des boissons artisanales de qualité : bio, sans gluten et respectueuse de l'environnement et de la santé. Elle s'est développée grâce à ses différents partenaires brasseurs, des producteurs locaux dont elle valorise les produits d'exception à l'échelle nationale et européenne dans un esprit de partage et de voyage.

Elle est composée d'une équipe à taille humaine répartie sur 3 sites, le siège à Paris, le centre logistique à Morangis dans l'Essonne et désormais l'entrepôt à Somain rue Philibert Delorme. « Le développement des micro-brasseries du Nord est une de nos préoccupations essentielles », confie son Président Jean-Pierre Bezard. « Notre objectif est de les mettre en avant sur l'ensemble du territoire français par un marketing et un merchandising de proximité ».

TISSU LOCAL

Vin Entr'Potes, éveillez vos papilles



Vin Entr'Potes, c'est un bar à vins et une cave de 150 m² tenus sur la zone de la renaissance par Freddy et Jean Schulz, rue Philibert Delorme. Depuis l'ouverture en juillet 2020, père et fils organisent des événementiels conviviaux pour faire découvrir leurs produits : dégustations, vente de fruits de mer et repas autour de la mer... Autant d'occasion pour eux de partager leur passion et de mettre en éveil vos papilles !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Installation du nouveau siège d'ADDT Corfu à Somain !



Au sein de la Zone de la Renaissance, ADDT CORFU, une entreprise réputée dans le secteur des enrobés, a récemment accompli un jalon majeur en regroupant l'intégralité de ses activités et de ses 30 employés sur le site de la Renaissance depuis le début de l'année 2023. Cette réalisation a été rendue possible grâce à la vente d'un terrain de 28 000 m² conclue le 21 février 2022.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

5 000 € pour VirtySens

L'entreprise pecquencourtoise commercialise depuis juin 2020 une capsule de voyage multisensorielle aux vertus apaisantes. Un projet innovant soutenu financièrement par Cœur d'Ostrevent !



Comment est née cette capsule ?

« J'ai eu l'idée de créer cette capsule de voyage immersive après avoir constaté l'effet apaisant d'un casque de réalité virtuelle sur ma fille atteinte d'autisme, confie Xavier Melin, co-fondateur de VirtySens. Après six années de recherche, de développement et de prototypes, ce projet est enfin devenu réalité et va pouvoir aider bien d'autres personnes. »

Comment fonctionne-t-elle ?

« Il s'agit d'une capsule de téléportation immersive, explique Guillaume Lucas, co-fondateur de VirtySens. C'est le décor qui vient à l'utilisateur avec tous les éléments qui permettent de l'y immerger. Notre capsule possède cinq boîtiers qui diffusent à 360 degrés des odeurs et des vents parfaitement synchronisés avec les images haute définition et les sons diffusés par le casque de réalité virtuelle. »

Quels sont les bénéfices sur la santé ?

« Nos expériences ont été conçues pour stimuler la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher, quatre sens qui, stimulés simultanément, connectent l'utilisateur à des émotions et des sensations positives, lui procurant un bien-être immédiat. Développées avec une sophrologue-psychologue et une psychomotricienne, les expériences variées que nous proposons constituent une thérapie non-médicamenteuse innovante ! »

À qui ces expériences sont-elles destinées ?

« Notre dispositif est adapté à tous les publics, y compris aux personnes souffrant de troubles moteurs, psychiques et sensoriels. Nous l'avons mis en service dans des centres hospitaliers, des EHPAD, des MAS, des IME et sommes en train d'élargir son utilisation à domicile avec la mini-capsule que nous venons de développer. »



Une mini-capsule, dites-nous en plus ?

« Il s'agit d'une version transportable, type valise cabine, destinée principalement aux services de soins à domicile dont pourraient par exemple bénéficier des patients hospitalisés ou dialysés chez eux et à leurs aidants. »

Combien de capsules fabriquez-vous par an ?

« Le lancement et le développement de notre capsule a nécessité beaucoup d'investissement, nous espérons atteindre l'équilibre d'ici la fin de l'année avec la vente de 60 capsules standard et 20 mini-capsules. »

Nous visons d'ici 2024, la mise en service de 500 dispositifs avec la fabrication de 100 à 150 mini-capsules et l'augmentation de nos effectifs de 8 à 24 collaborateurs. »

Où sont-elles fabriquées ?

« Si le siège de l'entreprise est basée à Pecquencourt où vit notre 3^{ème} co-fondateur, Ludovic Wiart, notre atelier est installé au cœur de la Zone La Renaissance à Somain. À l'exception du casque de réalité virtuelle, tout y est fabriqué par nos soins, y compris la carte électronique. L'aide financière de Cœur d'Ostrevent nous a permis d'investir dans des machines de production spécifiques nous rendant encore plus autonome et de nouvelles caméras pour concevoir des expériences multisensorielles sur mesure. »



Guillaume Lucas

06 61 18 66 70

guillaume@virtysens.com

www.virtysens.com

ÇA BOUGE EN
CŒUR D'OSTREVENT

ÊTES-VOUS
PRÊTS
À RELEVER
LE NOUVEAU
DÉFI ?

Terre d'énergie

ESCAPE GAME DYNAMIQUE & ludique

FOIRE EXPOSITION RÉGIONALE DE DOUAI

DU 09 AU 18 SEPTEMBRE 2023

Gayant Expo Douai

Où?
HALL 7000
STAND 150

ESCAPE GAME
ANIMATIONS

DÉGUSTATION & DÉCOUVERTE DE PRODUITS LOCAUX
CADEAUX À GAGNER

Cœur d'ostrevent C'EST...

73 000 habitants • 21 communes • +2000 entreprises • 4 Musées dont le Centre Historique Minier de Lewarde
1 Base Sports Nature • 2 futures piscines • 1 Théâtre & 1 cinéma • + 100 élus et de 150 agents au service des habitants

ALORS, QU'attendez-vous POUR nous rencontrer ?



CŒUR D'OSTREVENT • WWW.COEURDOSTREVENT.FR



Bibliothèques & médiathèques
Cœur d'Ostrevent

15 BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU POUR + DE SERVICES

Le saviez-vous ?

Les bibliothèques organisent chaque semaine des animations à destination de tous les publics : spectacles, concerts, ateliers, lectures...



Toutes les infos dans
l'agenda en ligne

AVANTAGES DU RÉSEAU

En vous inscrivant à l'une de ses bibliothèques, vous pouvez accéder aux services suivants :

- Une carte de lecteur unique pour accéder aux 15 bibliothèques
- Une offre plus large grâce à un catalogue commun avec des livres, des CD, des DVD, des jeux de société... Plus de 140 000 documents !
- Des ressources en ligne (presse, auto-formation, e-books, jeux vidéos...)
- Plus de 180 heures d'ouverture
- Des animations culturelles régulières gratuites à destination de tous
- La possibilité de réserver de chez soi en ligne sur le portail www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr
- Un accès wifi et un ordinateur à disposition gratuitement dans chacun des lieux

TARIFS POUR ADHÉRER AU RÉSEAU

Pour les habitants de Cœur d'Ostrevent :

5 euros pour le 1^{er} membre de la famille, adhésions offertes pour les autres membres de la même famille. Renouvellement offert les années suivantes.

Gratuit pour les mineurs, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et allocataires des minima sociaux.

Pour les habitants hors du territoire :

20 euros par an pour le 1^{er} membre payant de la famille, les adhésions pour les autres membres du foyer sont offertes. Valable un an.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr

ou sur l'Appli mobile :



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store



**TRAIL
DES
ARGALES**

Nouveaux parcours, nouveaux paysages...
Vous allez faire du sport dans l'exceptionnel !

Inscriptions sur Adeorun ——— coeurдостrevent.fr

9km, 15km
300m et 1.5km

Samedi 26 AOÛT 2023 -
Base Sports Nature des Argales à Rieulay

SCANNEZ CE QR-CODE POUR
VOUS INSCRIRE AUX COURSES



TRIBUNE POLITIQUE

La période que nous vivons est particulièrement difficile et nous renvoie à des problèmes sanitaires dues à la Covid ainsi qu'aux événements dramatiques en Ukraine. La situation géopolitique mondiale est on ne peut plus préoccupante et les menaces d'une extension du conflit ukrainien – russe n'est pas une vue de l'esprit. Notre Communauté de Communes s'est engagée aux côtés des agresseurs et notre solidarité s'est exprimée lors d'une manifestation de soutien initiée par notre Président. La CCCO a centralisé et organisé l'acheminement des dons que notre population généreuse a offert aux victimes de l'invasion russe comme il convient de la nommer.

Parallèlement, notre groupe a contribué d'une manière efficace aux décisions prises pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens : gratuité des transports, renouvellement du bassin minier, aides à l'habitat, aux entreprises, développement du tourisme, politique culturelle etc... Les échéances électorales toutes proches seront le moyen d'exprimer nos choix et d'influer sur les décisions qui seront prises pour les années qui viennent. Nous serons aux côtés des habitants de nos communes pour défendre les intérêts de tous. .

Groupe Socialiste et Affinitaires (groupe majoritaire DROIT D'EXPRESSION)

Cher(e)s habitant(e)s de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent,

Depuis quelques mois, nous avons officialisé auprès de Frédéric Delannoy, Président de la CCCO, la création du groupe « L'Ostrevent à Cœur ». Notre groupe est composé de 5 conseillers communautaires issus de trois communes de notre intercommunalité : Ecaillon, Pecquencourt et Somain. Notre volonté est de prolonger notre implication municipale à l'échelon de l'intercommunalité pour vous rendre compte des décisions prises et des implications qu'elles représentent dans votre vie quotidienne. C'est dans cette même volonté que nous avons décidé d'ouvrir nos réunions de travail aux élus des communes de notre intercommunalité qui souhaiteraient nous rejoindre. En attendant de nous rencontrer dans l'une de nos communes pour échanger et avancer ensemble pour le bien de notre territoire, vous pouvez nous contacter sur notre page Facebook « L'Ostrevent à Cœur ».

Vos conseillers communautaires dévoués, Catherine Grodziski, Isabelle Werquin, Georges Cino, Jérôme Matuszewski, Rémy Vanandrewelt (Président du groupe).

Le groupe communautaire « L'Ostrevent à Cœur ».



**Restez en ligne avec
Cœur d'Ostrevent
et gardez le fil
de ce qui se passe
près de chez vous !**



Abonnez-vous !



www.coeurdostrevent.fr • Allée du Bois 59287 Lewarde • 03 27 71 37 37